

Comment faire pour participer à la vie de mon centre social ?

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année et à votre rythme :

- Pour **participer** à des sorties, des ateliers : cuisine, jardinage, des ateliers créatifs ... ;
- Pour **mener** des projets qui vous tiennent à coeur ;
- Faire partie du **conseil d'animation** ;
- En venant vous **informer** lors de réunions sur les thèmes de la **vie quotidienne** ;
- En étant **bénévole** pour partager vos talents, vos connaissances.

« **Savoir partager son temps, c'est savoir jouer de la vie.** »

de [Baltasar Gracian y Morales](#)

Extrait de « L'homme de Cour »

Où nous trouver ?

Le centre social de Joigny se situe au :

5 rue Jules Dumont D'Urville
[ancien site militaire] à Joigny



Comment nous contacter ?

Par tel : 03 86 92 48 28

Fax : 03 86 91 70 73

Mail : centresocial@ville-joigny.fr



NE PAS JETER SUR LA
VOIE PUBLIQUE
IPNS

Créé par

N. CHARRIE-SEEDYAL



Un **PROJET**

pour tous

Des **ACTIVITES**

pour chacun



Qu'est ce qu'un centre social ?

Un centre social est un lieu de vie, d'écoute, de partage, d'activités, de services et d'initiatives pour les habitants quels que soient leurs âges, leurs compositions familiales, leurs situations.

Ouvert à tous, il a pour mission de :

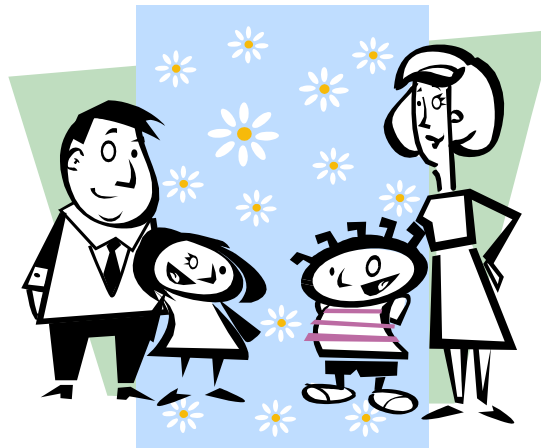
- créer du lien social ;
- contribuer au « mieux vivre ensemble ».

C'est à partir du **besoin des Joviniens**, de **vos envies** et de « **faire ensemble** » que se mettent en place les **actions et services**, en concertation avec les professionnels et les partenaires de la ville.

Quelle est sa mission ?

Votre **centre social** a pour mission :

- De **rompre l'isolement** et de créer du lien social ;
- D'**écouter les besoins**, d'informer et d'**orienter** ;
- D'**accompagner** les familles ;
- De **favoriser l'implication** des habitants dans leur ville.



Nos financeurs:

- État
- CAF de l'Yonne
- Conseil général de l'Yonne

Qui peut-on y trouver ?

Par exemple :

- Des habitants : autour d'un **café** pour échanger, discuter ;
- Un animateur d' **atelier cuisine** : pour partager un plat convivial ;
- **Des bénévoles** : en train de préparer la prochaine activité ;
- **Des professionnels** : accueillant sur rendez-vous lors des permanences.

Mais aussi :

- L'adjointe au maire déléguée aux affaires sociales ;
- La directrice du pôle social ;
- L'agent d'accueil, le secrétariat ;
- Le coordinateur ;
- Les travailleurs sociaux .

